

Où en est la recherche interdisciplinaire au CNRS ?

La contribution de plusieurs disciplines dans l'acquisition des connaissances et dans leur validation est devenue une nécessité depuis que l'acceptation des objets et des systèmes complexes est apparue comme inéluctable dans de nombreuses circonstances. En particulier, les recherches effectuées en réponse à des questions relevant de la demande sociale, ou y trouvant leur point de départ, peuvent très rarement se limiter à l'exercice d'une seule discipline. C'est pourtant la posture simplificatrice qui était la seule admise il y a encore quelques années, mais elle n'est plus tenable.

La communauté scientifique est donc écartelée entre une pratique de la recherche, qui se transforme inexorablement, mais dans le chaos, et des institutions, qui, faute de solutions, s'accrochent (apparemment) désespérément à une organisation dépassée.

Ce n'est pas manque de lucidité. Le CNRS en vue de la préparation de son projet d'établissement a défini cinq axes majeurs et a fait travailler, sous la responsabilité de la Présidence, cinq commissions correspondantes. Or le premier de ces axes a précisément été celui du « traitement des systèmes complexes et de l'interdisciplinarité ». Donc le problème est officiellement reconnu, non seulement en tant que tel, mais aussi dans ses origines, l'acceptation d'un univers complexe, et dans ses conséquences, l'émergence de l'interdisciplinarité.

Le projet d'établissement du CNRS pour 2002-2005 en tire les conséquences et demande, comme première des trois grandes priorités qui se dégagent à l'horizon des cinq prochaines années, de « privilégier l'interdisciplinarité en développant de nouveaux outils qui concerneront les modes d'organisation et la répartition des moyens, les structures de recherche, les procédures d'évaluation, les indicateurs pertinents ».

C'est parfait. Et en théorie on pourrait s'estimer satisfait.

Malheureusement les sujets d'inquiétude ne manquent pas. Peut-être faut-il souligner que le CNRS évolue dans un univers professionnel, technologique, qui est resté très monodisciplinaire malgré de fortes déclarations politiques (transports, énergie, alimentation, santé). Si bien qu'il doit prendre une position qui engage sa stratégie scientifique propre (fonctionnement, prospective, évaluation...) mais qui, en même temps, propose à la société

et aux hommes politiques qu'elle s'est donnée une vision du monde quasi-révolutionnaire. Par ailleurs le projet d'établissement dit bien qu'il importe que le CNRS « lève les freins et a fortiori les obstacles au développement des différentes formes d'interdisciplinarité ». Car si la matière, c'est-à-dire la compétence des disciplines, est en moyenne bonne, on ne voit pas en revanche, quelles mesures concrètes vont permettre les articulations nécessaires au niveau des programmes et des personnels. En ce qui concerne l'évaluation des recherches interdisciplinaires, on ne voit pas non plus quels dispositifs nouveaux vont changer la face des choses. L'inscription de l'interdisciplinarité dans la durée, qui est une question difficile, n'a cependant pas été oubliée, ce qui constitue un progrès sensible ; mais son approche mériterait plus que des considérations techniques, et là encore les instruments administratifs ne sont pas visiblement disponibles.

Le projet d'établissement du CNRS a parfaitement raison de dire que l'institution « doit intégrer, dans ses critères d'évaluation stratégique, l'apport de la recherche dans le débat social ». De ce point de vue, la responsabilité de la direction du CNRS, mais aussi de ses chercheurs, est double. Bien sûr, en interne, pour ne pas rater un changement radical dans l'organisation de la recherche (où le problème doit l'emporter sur la discipline) ; d'autre part, en externe, pour affirmer le CNRS en tant qu'acteur majeur des relations science-société (dans lesquelles l'interdisciplinarité doit apparaître comme un fait nouveau essentiel).

La difficulté est donc maintenant, au-delà d'un affichage qui a le mérite d'être fort, d'inventer les modes nouveaux d'évaluation et de structuration qui permettront de faire fonctionner l'organisme de manière « matricielle ». La solution dépend de notre capacité à retrouver des espaces de liberté grâce à la déconcentration et à la responsabilisation des acteurs. Il n'est pas question d'éliminer les disciplines, ni d'imposer une interdisciplinarité forcée par le haut. Mais il n'est pas question non plus d'oublier l'interdisciplinarité dans les sombres couloirs d'une gestion administrative.

Jean-Marie Legay